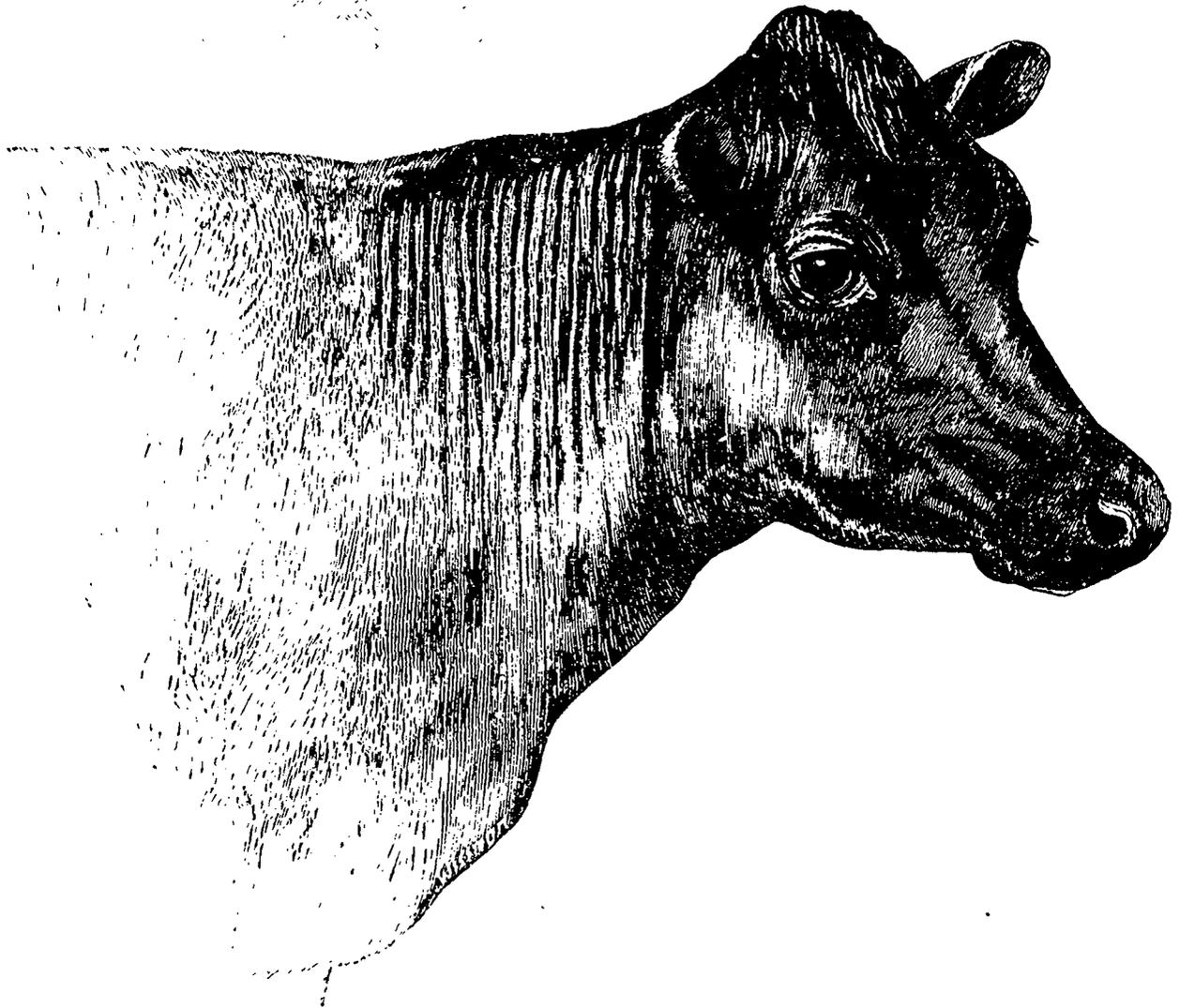


Nos voisins des Etats-Unis font de cette question une de celles qu'ils étudient actuellement et dont la solution la plus pratique fait l'objet de leurs constantes recherches. Cette question n'est pas moins importante pour nous qu'elle ne l'est pour eux et nous ne devons pas la perdre de vue un seul instant.

Donnons cependant crédit à notre législature provinciale d'avoir fixé, l'an dernier, encore, un jour pour la fête des arbres. Nul doute que cette fête observée dans nos écoles est

et pour eux l'an dernier. Parlons d'abord de l'immense succès du premier congrès des cercles qui a eu lieu à Trois-Rivières en janvier dernier, sous la présidence d'honneur de Mgr l'évêque de Trois-Rivières. Ce congrès qui a réuni plusieurs centaines de cultivateurs et d'amis de l'agriculture a passé des résolutions fort importantes qui ont déjà été communiquées à nos lecteurs. De plus, il a fourni l'occasion à deux orateurs des plus éminents de faire deux discours sur l'agriculture qui resteront dans les archives des cercles agricoles comme deux



VACHE CROISÉE ROUGE SANS CORNES ET DEVON, LADY FULTON.

propre à inculquer à la jeune génération le principe qu'il faut prendre soin de la forêt et qu'au lieu de détruire aveuglement les arbres utiles, il faut au contraire les épargner lorsque la chose est possible et même planter avec discernement là où le besoin de la plantation se fait sentir. Nous ne discuterons pas ici sur la date choisie pour chômer, l'an dernier, cette fête des arbres; mais, nous dirons seulement qu'elle était trop tardive pour que cette fête ait pu être chômée pratiquement dans l'est de la province.

CERCLES AGRICOLES.—Nous ne répéterons pas ce que nous avons déjà si souvent dit sur l'utilité des cercles agricoles. Nous nous contenterons de constater ce qui s'est fait par eux

traités à la fois philosophiques, théoriques et pratiques d'agriculture que reliront toujours avec profit les membres de la classe agricole de notre province.

Un des résultats pratiques de ce congrès a été l'envoi d'une députation devant le comité d'agriculture de la chambre d'assemblée, pour demander une subvention pour les cercles, pour suggérer l'établissement d'une ferme expérimentale où l'on pourra former des conférenciers chargés de visiter les divers cercles de la province, et où les membres de ces cercles pourront aller se renseigner et s'instruire sur les mille questions qui concernent l'art agricole, et pour s'assurer de la part du gouvernement les services de conférenciers nommés offi-